

## ROUGEOLE : PLUSIEURS CAS AU QUÉBEC

Aux médecins, infirmières et IPS des urgences, des cliniques médicales, des équipes PCI, aux pédiatres, aux microbiologistes-infectiologues des établissements de santé, aux infirmières en petite enfance et infirmières scolaires.

**Situation préoccupante :** Depuis le début du mois de février 2024, plusieurs cas confirmés de rougeole, dont seulement 2 avaient un lieu d'acquisition hors Canada, ont été déclarés chez des résidents du Québec incluant en Montérégie. Plusieurs contacts de ces cas habitent en Montérégie. La situation internationale est également préoccupante.

## RECOMMANDATIONS

### VIGILANCE dès la prise de rendez-vous, l'accueil, au [triage](#) et pendant la consultation

- Appliquer sans délai les mesures de PCI pour toute personne qui présente de la fièvre et une éruption cutanée:
  - Demander au patient de procéder à l'hygiène des mains et de porter un masque médical;
  - Pour les travailleurs de la santé, porter un masque N95
  - Appliquer les précautions additionnelles aériennes en plaçant l'usager en salle à pression négative ou si non disponible, dans une salle d'examen fermée;
- Effectuer les analyses de laboratoire requises. Les indications pour faire un test de laboratoire ont été revues et sont disponibles sur la page web [Rougeole -Professionnel de la santé](#) du MSSS.
- La liste des lieux d'exposition pour la rougeole au Québec est disponible à <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rougeole/eclosion-de-rougeole#c265556>.
- Si le cas ne nécessite pas d'être hospitalisé, demander au cas de s'isoler à domicile jusqu'à l'obtention du résultat des analyses de laboratoire et, si le diagnostic est confirmé, jusqu'à 4 jours après le début de l'éruption cutanée.
- Déclarer rapidement par téléphone tout cas suspect de rougeole à la Direction régionale de santé publique, ainsi qu'au service de prévention et de contrôle des infections (PCI) de votre établissement. Ne pas attendre le résultat de laboratoire.

### PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) DANS UN MILIEU EXTRAHOSPITALIER

- Plusieurs mesures sont proposées pour les milieux extrahospitaliers, comme d'effectuer les prélèvements à l'extérieur de la clinique, d'établir un corridor de circulation pour les personnes contagieuses ou potentiellement contagieuses, etc. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/rougeole/>

### DEMANDER LES TESTS DE LABORATOIRE APPROPRIÉS EN FONCTION DE LA DATE DE L'ÉVALUATION MÉDICALE

TAAN	<ul style="list-style-type: none"><li>• ≤ 6 jours après le début de l'éruption : TAAN du virus de la rougeole à partir d'un écouvillon nasopharyngé (examen recommandé de préférence) OU</li><li>• ≤ 7 jours après le début de l'éruption : TAAN du virus de la rougeole à partir d'un échantillon d'urine (enfant 50-100 ml, adulte 200 ml)</li></ul>
ET	
Sérologie	<ul style="list-style-type: none"><li>• sérologie IgM rougeole ≥ 3 jours et ≤ 28 jours après le début de l'éruption (≥ 3 ml):</li><li>• sérologie IgM parvovirus et rubéole</li><li>• sérologies IgG rougeole : ne sont plus recommandées</li></ul>

Si possible, faire le TAAN et les sérologies en même temps pour éviter qu'une personne potentiellement contagieuse se présente dans un autre milieu.

### PRENDRE EN CHARGE LES CONTACTS

- Établir, au besoin, la liste des personnes présentes en même temps que le cas dans la salle d'attente et la liste des travailleurs de la santé ayant pu être exposés.
- Certaines personnes à risque doivent recevoir des immunoglobulines (Ig) si la première exposition remonte à moins de 7 jours : enfants de moins de 12 mois, femmes enceintes et personnes immunosupprimées. Les détails des indications et des produits à utiliser sont disponibles dans la section [Rougeole](#) de notre extranet. Cette page détaille aussi les corridors de services qui ont été convenus pour leur administration.
- Vacciner les personnes âgées de 6 mois et plus, considérées comme non protégées, dans les 72 heures qui suivent le 1<sup>er</sup> contact avec le cas de rougeole.
- Appliquez les mêmes mesures de PCI que celles décrites ci-haut lors d'un RV pour ces contacts.

#### POUR DÉCLARER UN CAS À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Par téléphone : 1-800-265-6213.

Par télécopieur\* : Transmettre le formulaire de déclaration AS-770 au 450-928-3023.

\*Veuillez SVP indiquer sur le formulaire si le cas a eu des contacts connus avec des personnes vulnérables (bébés de moins d'un an, immunosupprimés, femmes enceintes).

Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.

## SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

- L'évolution du nombre de cas de rougeole au Québec est disponible à l'adresse suivante: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rougeole/eclosion-de-rougeole>
- L'enquête épidémiologique de tous ces cas survenus au Québec est en cours afin d'identifier tous les contacts, de leur offrir la prophylaxie post-exposition lorsqu'indiquée et de mettre en œuvre les interventions de protection de la santé de la population (dont l'isolement au domicile des contacts non protégés contre la rougeole et l'identification des liens possibles entre les cas).
- La rougeole est présente dans le monde, notamment en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. D'importants foyers d'éclosion sont survenus dans plusieurs pays européens et dans certains États des États-Unis au courant des dernières années. En 2023 et 2024, des cas de rougeole ont été déclarés dans plusieurs provinces canadiennes, dont au Québec. Le [Guide d'intervention santé voyage](#) indique les pays où cette infection circule (pays endémique ou éclosion en cours).

## PRÉCISIONS SUR LES TESTS DE LABORATOIRE

- Les échantillons prélevés après le délai recommandé seront acceptés, mais la sensibilité du test ne sera pas optimale.
- Si le résultat du TAAN est positif, il n'est pas nécessaire de procéder à l'analyse de sérologies IgM.
- Il est important d'aviser le centre de prélèvements avant d'y envoyer un usager afin que les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) soient appliquées dès son arrivée.
- Les mises à jour se trouvent sur la page web [Rougeole - Professionnel de la santé](#) du MSSS.

## CARACTÉRISTIQUES CLINIQUES

- Incubation : 10 à 14 jours (exceptionnellement jusqu'à 21 jours) entre le moment du contact et le début du prodrome.
- Période de contagiosité : débute 4 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et se poursuit jusqu'à 4 jours après.
- Prodrome
  - Fièvre
  - Conjonctivite
  - Coryza
  - Toux
  - Taches de Koplik (1 ou 2 jours avant éruption)
- Éruption cutanée maculopapulaire (photos disponibles sur [cette page](#))
  - 2 à 4 jours après le début du prodrome
  - Débute au visage et au cou puis se généralise
  - Persiste au moins 3 jours et pouvant aller jusqu'à 7 jours

## PERSONNES CONSIDÉRÉES PROTÉGÉES CONTRE LA ROUGEOLE

Consulter le lien sur la page web [Rougeole - Professionnel de la santé](#) du MSSS.

## RESSOURCES

- Page du MSSS sur la [rougeole](#) pour les professionnels
- Affiche [Alerte! Rougeole!](#)
- Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) : section sur le vaccin [RRO](#) et sur les [immunoglobulines](#)
- La [fiche technique pour la gestion des cas et contacts de rougeole](#)
- [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence](#)
- Page du MSSS sur l'éclosion de rougeole : [français](#) et [anglais](#)
- Page du MSSS sur la rougeole pour la population : [français](#) et [anglais](#)
- Avis mondial sur la rougeole – Agence de santé publique du Canada : <https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/504>

**Profiter de chaque occasion pour mettre à jour le statut vaccinal de toute personne.**

L'efficacité du vaccin contre la rougeole est de 85 à 95% après la 1<sup>re</sup> dose et de plus de 95% après la 2<sup>e</sup> dose.

Encouragez les travailleurs de la santé à mettre à jour leur vaccination.

Pour connaître son statut vaccinal 1 877 644-4545.

Il est possible de prendre rendez-vous sur le site [Clic Santé](#) ou en appelant au 1 877 644-4545.